

Samedi prochain, 6 avril 2024 : <u>1^{er} samedi du mois</u> N'oublions pas de réciter un acte de réparation ce jour-là.

Méditations proposées	3 ^e mystère joyeux : La nativité (voir explication ci-après) Méditations proposées par Cap Fatima : <u>cliquer ICI</u> Méditations proposées par Salve Corda : <u>cliquer ICI</u>
Blasphèmes à réparer	Les offenses de ceux qui outragent Notre-Dame directement dans ses saintes images

Lettre de liaison n° 160 (3 avril 2024)

Chers amis,

Il y a quelques jours, nous vous avons fait part de l'initiative lancée par *Salve Corda* de faire une journée de réparation samedi, 1^{er} samedi du mois d'avril, pour réparer l'offense faite à Dieu que constitue l'inscription dans la constitution française d'un prétendu droit des femmes à avorter. On ne se moque pas Dieu; aussi estil à craindre que Dieu ne punisse un jour la fille aînée de l'Église pour un tel affront.

Mais l'Écriture Sainte nous enseigne aussi que si Dieu est infiniment juste, il est également infiniment miséricordieux et se laisse toucher par notre repentir. Voilà pourquoi il est important, même si nous ne sommes pas directement responsables de cette modification de la constitution, de réparer cet affront fait à la bonté divine. Or un des moyens de réparer indiqué par Dieu Lui-même est la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et plus particulièrement la communion réparatrice du premier samedi du mois. C'est pourquoi, samedi, en union avec *Salve Corda*, nous vous proposons de faire un acte de réparation en faisant une fervente communion réparatrice et en ajoutant, dans la mesure du possible, la récitation de l'acte de réparation proposé par Cap Fatima. *Salve Corda* propose de méditer le mystère de la nativité (3^e mystère joyeux); nous vous proposons de méditer avec eux sur le même mystère.

En poursuivant nos réflexions sur le message de Fatima, nous arrivons providentiellement à la communion réparatrice. En effet, dans la précédente lettre de liaison, nous avons réfléchi sur la vision de l'enfer que Notre-Dame montra aux petits voyants. Nous avons vu combien cette vision avait eu des conséquences dans leur vie quotidienne et nous terminions en disant que nous aborderions dans la lettre suivante les raisons qui conduisirent la Sainte Vierge à montrer les horreurs de l'enfer à de si jeunes enfants.

Juste après la vision, Notre-Dame reprit la parole et dit : « Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. » C'est le grand secret de Fatima, le point le plus important du message de la Sainte Vierge ; Dieu Lui-même nous donne un moyen pour éviter l'enfer : la dévotion au cœur de sa Mère. Ainsi tous ceux qui ont péché gravement, notamment en favorisant ou en pratiquant un avortement, peuvent être sauvés par la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Et comme la plupart ne connaissent pas cette dévotion, Dieu nous demande de la pratiquer pour eux.

Après cette révélation, déjà faite une première fois au cours de la précédente apparition, la Sainte Vierge annonça une nouvelle guerre (nous verrons ce point dans la prochaine lettre), puis donna un moyen pour éviter cette guerre. En effet, elle dit : « *Pour l'empêcher, je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois*. Si l'on écoute mes demandes,

la Russie se convertira et l'on aura la paix. » Ainsi, après avoir dit que Dieu voulait établir dans le monde la dévotion à son Cœur Immaculé, Notre-Dame en précise deux pratiques : la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

Voilà donc une des raisons pour lesquelles Notre-Dame a montré l'enfer aux petits voyants. Elle montre l'importance de prier pour les pécheurs, de réparer les fautes qu'ils commettent, fautes qui peuvent avoir pour conséquences la guerre ici-bas et pire encore l'enfer dans l'au-delà. Et Notre-Dame nous révèle que Dieu nous donne un moyen pour empêcher l'un comme l'autre : la dévotion au Cœur de sa Très Sainte Mère. Or, sans vouloir minimiser l'utilité des autres dévotions, il convient de prêter une attention particulière à celle que Dieu a si précisément demandée.

La dévotion au Cœur Immaculé de Marie comprend cinq pratiques. Les deux premières sont l'offrande des prières et des sacrifices de la vie quotidienne – dont l'Ange a parlé dans l'apparition de l'été 1916, ainsi que Notre-Dame juste avant la vision de l'enfer – et la récitation quotidienne du chapelet dont Notre-Dame a déjà parlé 3 fois. Ici Notre-Dame ajoute deux pratiques : la consécration à son Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. La cinquième pratique, le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel, sera révélée à la fin des apparitions.

Nous avons déjà parlé de ces différentes pratiques dans de précédentes lettres de liaison, mais tout le monde ne les a peut-être pas lues ou reçues et il n'est pas mauvais, surtout pour nous préparer à la journée de réparation de samedi, de rappeler en quoi elle consiste la communion réparatrice du premier samedi du mois.

La communion réparatrice des premiers samedis du mois

Dans l'apparition du 13 juillet, la Sainte Vierge parle des premiers samedis du mois de façon générale, sans en préciser le nombre. Et elle parle au futur : « *Je viendrai demander la communion réparatrice des premiers samedis du mois* ». C'est le 10 décembre 1925 à Pontevedra qu'elle en fera formellement la demande. Et en décembre 1927, sœur Lucie confia à son confesseur, le père Aparicio, ce que Notre-Dame lui avait dit ce jourlà :

Vois, ma fille, mon Cœur entouré des épines que les hommes m'enfoncent à chaque instant, par leurs blasphèmes et leurs ingratitudes. Toi, du moins, tâche de me consoler et dis que tous ceux qui,

- pendant cinq mois, le premier samedi,
- se confesseront,
- recevront la sainte Communion,
- réciteront un chapelet
- et me tiendront compagnie pendant quinze minutes, en méditant sur les quinze mystères du Rosaire
- en esprit de réparation,

je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme.

Les assouplissements de l'Enfant-Jésus

Deux mois plus tard, le 15 février 1926, l'Enfant Jésus apparut à sœur Lucie et assouplit les conditions posées par Notre-Dame. Voici un extrait du dialogue qui s'établit entre eux, propos qu'elle rapporta quelques jours plus tard à Mgr Pereira Lopès, un de ses confesseurs :

- Mon confesseur [Mgr Lopès] disait dans sa lettre que cette dévotion ne faisait pas défaut dans le monde, parce qu'il y avait déjà beaucoup d'âmes qui Vous recevaient chaque premier samedi, en l'honneur de Notre-Dame et des quinze mystères du Rosaire.
- C'est vrai ma fille, que beaucoup d'âmes commencent, mais peu vont jusqu'au bout et celles qui persévèrent, le font pour recevoir les grâces qui y sont promises. Les âmes qui font les cinq premiers samedis avec ferveur et dans le but de faire réparation au Cœur de ta Mère du Ciel me plaisent davantage que celles qui en font quinze, tièdes et indifférents.
- Mon Jésus ! **Bien des âmes ont de la difficulté à se confesser le samedi**. Permettriez-Vous que la confession dans les huit jours soit valide ?
- Oui. Elle peut être faite même au-delà, pourvu que les âmes soient en état de grâce le premier samedi lorsqu'elles me recevront, et que, dans cette confession antérieure, elles aient l'intention de faire ainsi réparation au Sacré-Cœur de Marie.
 - Mon Jésus! Et celles qui oublieront de formuler cette intention?
- Elles pourront la formuler à la confession suivante, profitant de la première occasion qu'elles auront pour se confesser.

Les précisions de Notre-Seigneur

Quatre ans plus tard, le père Gonçalvès, qui avait remplacé le père Aparicio comme confesseur, demanda à sœur Lucie de répondre par écrit à plusieurs questions sur la dévotion des premiers samedis du mois. Voici ses réponses (lettre du 12 juin 1930 au père Gonzalès) :

1. Quand [cette dévotion a-t-elle été révélée] ? Le 10 décembre 1925.

Comment ? Par une apparition de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge qui me montra son Cœur Immaculé entouré d'épines et demandant réparation.

Où ? À Pontevedra (Passage Isabelle II). La première apparition (eut lieu) dans ma chambre, la seconde près du portail du jardin où je travaillais.

2. Les conditions requises ?

Durant cinq mois, le premier samedi, recevoir la Sainte Communion, dire le chapelet, tenir compagnie quinze minutes à Notre-Dame en méditant les mystères du Rosaire, et se confesser avec la même intention. **La confession peut se faire un autre jour**, pourvu qu'on soit en état de grâce en recevant la Sainte Communion.

- 3. Avantages ou promesses.
- « Aux âmes qui chercheront à me faire réparation de cette manière (dit Notre-Dame), je promets de les assister à l'heure de la mort avec toutes les grâces nécessaires au salut. »
 - 4. Pourquoi cinq samedis et non neuf, ou sept en l'honneur des douleurs de Notre-Dame?

Me trouvant dans la chapelle avec Notre-Seigneur une partie de la nuit du 29 au 30 de ce mois de mai 1930, et parlant à Notre-Seigneur des questions quatre et cinq, je me sentis soudain possédée plus intimement par la divine présence et, si je ne me trompe, voici ce qui m'a été révélé :

- « Ma fille, le motif en est simple. Il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie :
 - les blasphèmes contre l'Immaculée Conception,
 - les blasphèmes contre sa virginité,
- les blasphèmes contre sa maternité divine, en refusant en même temps de la reconnaître comme Mère des hommes,
- les blasphèmes de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris, ou même la haine à l'égard de cette Mère Immaculée,
 - les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

Voilà, ma fille, le motif pour lequel le Cœur Immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser. Quant à toi, cherche sans cesse, par tes prières et tes sacrifices, à émouvoir ma miséricorde à l'égard de ces pauvres âmes. »

- 5. Ceux qui ne pourront accomplir les conditions le samedi, ne peuvent-ils y satisfaire le dimanche?
- « La pratique de cette dévotion sera également acceptée le dimanche qui suit le premier samedi, quand mes prêtres, pour de justes motifs, le permettront aux âmes. »

L'esprit de la dévotion

Pour bien comprendre le but des premiers samedis du mois, il est important de noter les points suivants. Dans la réponse à la quatrième question, Notre-Seigneur dit à sœur Lucie que c'est Lui qui demande cette dévotion : « ... le Cœur Immaculé de Marie M'a inspiré de demander cette petite réparation et, en considération de celle-ci, d'émouvoir Ma miséricorde ».

Si la possibilité de choisir un autre jour que le premier samedi pour la confession est laissé au libre choix de chacun, la possibilité de communier le lendemain ne peut être accordée <u>que par un prêtre</u>. Toutefois, il est clair que ce ne sont que des exceptions : la règle générale fixée par le Ciel est de se confesser et de communier <u>le samedi</u>. Pour pouvoir le faire un autre jour, il faut un empêchement réel.

Le point le plus important, celui duquel cette dévotion tire toute son efficacité, c'est la volonté de réparer les outrages subis par Notre-Dame de la part des pécheurs. C'est l'un des points essentiels du message de Fatima : réparer les offenses commises envers les saints cœurs de Jésus et Marie. Et l'inscription d'un droit à l'avortement dans la constitution française, en rejetant clairement une volonté divine de ne jamais attenter à la vie d'un innocent, est une véritable offense envers le divine Législateur. En octobre 1928, dans une lettre adressée à son évêque, Mgr da Silva, sœur Lucie écrivit :

Le bon Dieu, dans son infinie miséricorde, se plaint de ne pouvoir supporter plus longtemps les offenses qui se commettent contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Il dit qu'à cause de ce péché,

un grand nombre d'âmes tombent en enfer, et il promet de les sauver, dans la mesure où l'on pratiquera la dévotion suivante [les premiers samedis du mois], avec l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de notre très Sainte Mère.

Sœur Lucie confia également au père Aparicio (lettre du 19 mars 1939) :

De la pratique de cette dévotion, unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépendent pour le monde la paix ou la guerre. C'est pourquoi j'ai tant désiré sa propagation ; et puis, surtout parce que telle est la volonté de notre bon Dieu et de notre si chère Mère du Ciel.

Plus tard, sœur Lucie indiqua qu'il fallait pratiquer cette dévotion chaque premier samedi du mois, car à chaque fois, nous pouvions obtenir la conversion d'un plus grand nombre de pécheurs :

Voici ma façon de faire les méditations sur les mystères du rosaire, les premiers samedis. Premier mystère : l'annonciation de l'ange Gabriel à Notre-Dame. (...) [Ici, sœur Lucie donne sa méthode pour méditer sur un mystère.]

Le deuxième mois, je fais la méditation du deuxième mystère joyeux. Le troisième, du troisième et ainsi de suite, en suivant la même méthode pour méditer. **Quand j'ai fini ces cinq premiers samedis, j'en recommence cinq autres** et je médite les mystères douloureux, ensuite les glorieux et, **quand je les ai terminés, je recommence** les joyeux.

Cette précision de sœur Lucie indique bien que le Ciel souhaite nous voir accomplir cette dévotion chaque premier samedi du mois et non pas uniquement cinq fois, car cette pratique est avant tout pour sauver des âmes. C'est d'ailleurs le sens de la première demande de Notre-Dame le 13 juillet 1917 : « Je viendrai demander (...) la communion réparatrice des premiers samedis du mois ». La Sainte Vierge n'a pas dit : « Je viendrai demander la communion réparatrice des cinq premiers samedis du mois ». La demande divine est la pratique de cette communion chaque premier samedi du mois. Et Dieu tient tant à cette dévotion qu'Il accorde une grâce particulière à tous ceux qui la pratiqueront cinq premiers samedis consécutifs : celle de l'assistance de Notre-Dame au moment de notre mort. Mais c'est une grâce supplémentaire, : la grâce principale obtenue pour chaque communion faite le premier samedi, c'est la conversion des pécheurs et la paix dans le monde.

Il ne faut pas confondre la pratique générale et la grâce supplémentaire accordée à ceux qui la font cinq premiers samedis de suite. Cette dernière grâce, si extraordinaire pour nous, est avant tout la marque que le Ciel attache une très grande importance à cette dévotion.

Alors, samedi prochain, et si possible chaque premier samedi, communions en esprit de réparation sans omettre les demandes complémentaires : la confession, le chapelet et la méditation de 15 minutes sur les mystères du rosaire.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie Yves de Lassus

Réponse à quelques objections

C'est tout à fait remarquer que nous n'avons pas à réparer pour des fautes que nous n'avons pas commises. C'est tout à fait exact. Mais le Ciel nous demande par contre de réparer pour les fautes des autres, surtout s'ils ne le font pas eux-mêmes. Cette demande est omniprésente dans les paroles de l'Ange ou de Notre-Dame : « Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne Vous aiment pas » ; « Offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé » ; « Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ? » ; « Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice ... ». On peut difficilement être plus clair : Dieu veut que nous réparions, non seulement pour les fautes que nous avons commises, mais aussi pour les fautes de notre prochain. C'est même un des plus beaux actes de charité envers notre prochain que nous puissions faire. Le Christ Lui-même nous en a donné l'exemple en mourant sur la croix.

Beaucoup ont des difficultés à pouvoir communier le samedi et demandent que faire dans ce cas. S'il y a un juste motif empêchant de communier le samedi, la communion peut être faite le lendemain dimanche, sous réserve d'en demander au préalable l'autorisation à un prêtre, comme cela vient d'être rappelé. Or, il est plus rare de ne pas pouvoir assister à la messe le dimanche. Et demander au prêtre avant la messe n'est pas très compliqué. Quant à ceux qui ne peuvent pas non plus communier le dimanche, cas des marins en mer par exemple, ils ne leur restent que la possibilité d'attendre le premier samedi suivant. Ils peuvent aussi faire une communion spirituelle le jour où ils sont empêchés, même si celle-ci ne peut remplacer une communion sacramentelle.